

Quatre ateliers thématiques pour poser la question et ouvrir le débat.

▪ **La gouvernance au sein des équipes en lien avec la charte de la FMM**

La gouvernance (selon Wikipédia) est une notion controversée car définie et entendue de manière diverse et parfois contradictoire. Cependant, malgré la multiplicité des usages du mot, elle semble recouvrir des thèmes proches du « bien gouverner ». [...] elle désigne avant tout un mouvement de « décentrement » de la réflexion, de la prise de décision et de l'évaluation, avec une multiplication des lieux et acteurs impliqués dans la décision ou la construction d'un projet. Elle renvoie à la mise en place de nouveaux modes de pilotage ou de régulation plus souples et éthiques, fondés sur un partenariat ouvert et éclairé entre différents acteurs et parties prenantes.

La charte des MM prévoit un fonctionnement d'équipe basé sur ce principe d'autogestion comme mode d'organisation dans lequel chaque travailleur intervient dans la prise des décisions et dispose d'une voix. Cela implique une **participation de tous dans la gestion**, une **non-hiérarchisation** mais également le **partage des pouvoirs et des responsabilités** et favorise la **solidarité parmi les travailleurs**.

▪ **Les transferts : éthique et règlements, une pratique difficile**

Il n'est pas rare de rencontrer des pratiques très différentes d'une maison médicale à une autre concernant par exemple le remboursement des attestations et les inscriptions. En effet, la réglementation du forfait est très générale et donc n'apporte pas toujours réponse aux questions des travailleurs de terrain, ce qui amène dans les faits à certaines latitudes d'action.

Face à ce constat, le groupe financement et bureau stratégique de la fédération se sont penchés sur la question pour proposer une harmonisation sur le terrain, afin d'augmenter la cohérence des réponses locales. A partir des propositions énoncées par le groupe financement suite à une enquête auprès des maisons médicales francophones et néerlandophones, nous diffusons les recommandations qui suivent aux équipes.

Nous pensons que les MM ont intérêt à s'inscrire dans un réseau avec des pratiques similaires pour à la fois offrir le même service au patient, avoir le même comportement auprès des soignants extérieurs et parfois soulager l'équipe de nombreuses heures de discussion.

▪ **L'offre de soins : les possibilités de partages de ressources entre MM du même quartier et synergies**

▪ **L'implication des patients**

« Tout être humain a le droit et le devoir de participer individuellement et collectivement à la planification et à la mise en œuvre des soins de santé qui lui sont destinés » déclara-t-on à Alma Ata. Cette participation, souvent encouragée (Ottawa (1986), Jakarta (1997), Bangkok (2005)...) est avec l'équité et la solidarité, une des trois valeurs retenues par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé.

Des expériences fonctionnent : à Liège, la coopérative des patients est partenaire de la maison médicale Bautista van Schowen depuis bientôt trente ans. Quels facteurs ont favorisé son développement ? Quel avenir s'ouvre devant elle ?

Agenda et thèmes

Le mardi	Thème	Expert
20 décembre	La gouvernance au sein des équipes en lien avec la charte de la FMM	Florence PALIGOT
28 février	Les transferts : éthique et règlements, une pratique difficile	Monique BOULAD (à confirmer)
25 avril	L'offre de soins : les possibilités de partages de ressources entre MM du même quartier et synergies	En discussion
27 juin	L'implication des patients	En discussion

Les autres thèmes qui n'ont pas été retenus pourront faire l'objet d'une nouvelle décision pour les ateliers thématiques de 2017-2018. Ce sont :

- Pratiques de l'accueil et salle d'attente : du local polyvalent collectif au premier espace de confidentialité vers le cabinet médical.
- Des territoires et des remboursements : quelles zones couvrent la MM ?
- Harmonisation des pratiques : déjà toute une histoire dans les MM !
- Nos patients inscrits sont-ils les seuls bénéficiaires des actions et activités de notre MM ?

Organisation pratique et objectifs des ateliers

- Les ateliers ont lieu les mardis 20 décembre, 28 février, 25 avril, 27 juin. Ils se déroulent durant 2 heures de 12h30 à 14h30.
- Déroulement d'une séance : un expert introduit (30 minutes) le sujet et soutient la compréhension nécessaire à la question débattue. Des groupes de +/- 12 personnes sont constitués pour débattre ; ils se réunissent en même temps durant 1h30.
- L'équipe Education permanente aide à l'animation des débats des réunions.
- Chaque groupe produit une synthèse de ses débats.
- On ne refait pas dans ces réunions ce qui se déroule déjà ailleurs (Groupes sectoriels).

Objectifs généraux

- Améliorer la connaissance des participants en leur donnant une information de base aux contenus proposés.
- Créer des contacts et des relations interpersonnelles entre les travailleurs des MM bruxelloises, l'IGB et la fédération.
- Développer un sentiment d'adhésion à une démarche commune des MM bruxelloises.
- Transmettre les valeurs du mouvement et sa philosophie de travail.
- Favoriser l'émergence d'une prise de conscience critique vis-à-vis des mécanismes qui président à l'organisation des systèmes de santé et des politiques sociales.

Objectifs opérationnels

Par des échanges interpersonnels au départ de questions mobilisatrices,

- Apporter une information sur la question des différentes pratiques en maison médicale.
- Faire l'analyse de ces pratiques différentes, des problématiques constatées, décrire leurs caractéristiques et apprécier leurs implications dans le cadre des soins de santé primaires en MM
- Mesurer en regard des objectifs du mouvement leur pratique d'équipe et les comparer.
- Permettre aux participants d'échanger à propos de leurs capacités d'agir et, dans leur appréciation des situations vécues en équipes et/ou rencontrées avec les patients, développer une éthique de responsabilité.